
Assemblée réunie **Conseil municipal de Saint Genix-les-Villages**

Date réunion **26 janvier 2022**

Organisée par **Le Maire**

Participants

PARAVY Jean-Claude
KREBS Jean-Marie
REVEL Daniel
PICARD Marie-France
DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre
BARBIN Régine
PUGNOT Bertrand
MOREL-BIRON Odile
MESTRALLET Nadège
COUDURIER Françoise
LABBAY Catherine
FRIOT Pierre-Yves
GROS Gilbert
CORDIER Alain
BUHAGIAR Annie
DELABEYE Thierry
PULLIAT Lucie
COUTURIER Annick
PITAVAL Cyril
MARECHAL Céline
JARRET Benoît
GUICHERD Nicolas

Pouvoirs

CORMIER Philippe, pouvoir à Bertrand PUGNOT
COMTE Estelle, pouvoir à Marie-France PICARD

Absents/excusés

KIJEK Muriel
ROUX Floriane

Diffusion **Le conseil municipal, le site**

Prochaine réunion **Fév/mars 2022**

| | |
|--------------------|---------------------------|
| Rédacteur : | Jean-Claude PARAVY |
|--------------------|---------------------------|

Plan :

| | |
|--|----------|
| 1. Ordre du jour | 2 |
| 1.1 Lecture des délibérations de la séance précédente | 3 |
| 1.2 Travaux en cours ou programmés | 3 |
| 1.2.1 Travaux communaux..... | 3 |
| 1.2.2 Travaux sous maîtrise d'ouvrage SIEGA et SIAEP du Thiers..... | 3 |
| 1.3 Modification du tableau des emplois | 3 |
| 1.4 Modification du régime indemnitaire (RIFSEEP)..... | 3 |
| 1.5 Détermination des critères de l'entretien professionnel..... | 4 |
| 1.6 Vidéoprotection : signature du marché et demandes de subvention | 4 |
| 1.7 Etude sécurisation traversées routières | 4 |
| 1.8 Plan école MERISIER – Convention de mandat au profit du SDES..... | 5 |
| 1.9 Ouverture anticipée de crédits..... | 5 |
| 1.10 Terrain de la friche de Contin | 5 |
| 1.11 Avenant au bail de la Centrale Hydro-électrique..... | 6 |
| 1.12 Cession terrain suite alignement..... | 6 |
| 1.13 Convention avec la CCVG Programme de valorisation touristique Via Rhôna | 6 |
| 1.14 Point Petites Villes de Demain..... | 7 |
| 1.15 Autres dossiers des communes déléguées | 7 |
| 1.16 Compte rendu des actes pris par le Maire par délégation du conseil municipal :..... | 7 |
| 2. Compte-rendu des Commissions | 7 |
| 2.1 Affaires scolaires et Conseil Municipal Jeunes (<i>Marie-France PICARD</i>)..... | 7 |
| 2.2 Travaux et Prévention des Risques (<i>Jean-Pierre DREVET</i>)..... | 7 |
| 2.3 Environnement et cadre de vie (<i>Bertrand PUGNOT</i>) | 7 |
| 2.4 Vie associative et Culture (<i>Jean-Marie KREBS</i>) | 7 |
| 2.5 Affaires sociales (<i>Régine BARBIN</i>)..... | 8 |
| 3. Actualités intercommunales | 8 |
| 3.1 Communauté de Communes Val Guiers..... | 8 |
| 3.2 Syndicat mixte de l'Avant-Pays Savoyard (SMAPS) | 9 |
| 3.3 Syndicats intercommunaux | 9 |
| 3.3.1 SICTOM | 9 |
| 3.3.2 SIAGA..... | 9 |
| 3.3.3 EIRAD..... | 9 |
| 4. Questions diverses | 9 |
| 4.1 Calendrier..... | 9 |

1. Ordre du jour

Travaux communaux en cours ou programmés
 Travaux sous maîtrise d'ouvrage : SIEGA, SIAEP
 Modification du tableau des emplois : création d'un emploi d'attaché à temps complet
 Modification du régime indemnitaire (RIFSEEP)
 Détermination des critères de l'entretien professionnel
 Vidéoprotection : signature du marché et demandes de subvention
 Etude sécurisation traversées routières
 Plan école MERISIER – Convention de mandat au profit du SDES
 Ouverture anticipée de crédits
 Terrain de la friche de Contin
 Avenant au bail de la Centrale Hydro-électrique
 Cession terrain suite alignement
 Convention avec la CCVG Programme de valorisation touristique Via Rhôna
 Point Petites Villes de Demain
 Dossiers des communes déléguées
 Compte rendu des actes pris par le Maire par délégation du conseil municipal
 Compte rendu des commissions communales
 Compte rendu des réunions intercommunales
 Questions diverses

En ouverture de séance, le maire introduit le futur Directeur Général des Services : **Christophe KUTTEN**, qui se présente au Conseil avant sa prochaine prise de fonction.

1.1 LECTURE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE PRECEDENTE

(pour mémoire)

1.2 TRAVAUX EN COURS OU PROGRAMMES

1.2.1 Travaux communaux

- Les travaux de finition du gymnase avancent toujours régulièrement : chaufferie, vestiaires, club house... le chauffage a pu être remis, la toiture terrasse est terminée... restent des travaux de second œuvre, retardés avec la mise en liquidation d'une des entreprises.

- Les travaux de réfection du clocher de Grésin sont bien avancés.

1.2.2 Travaux sous maîtrise d'ouvrage SIEGA et SIAEP du Thiers

- Les travaux de réfection du réseau d'assainissement pour la suite de la rue du Rhône ont repris, avec coupure de la circulation.

Ceux de la station de relevage devraient se terminer avec les raccordements définitifs de la station.

- Fibre optique : pas de nouvelle de Constructel, dont les ouvriers tirent des câbles entre les chambres FT.

- Alimentation en eau potable : le SIAEP du Thiers a deux chantiers en cours sur la commune :

Le raccordement des réservoirs de la Ribaudière route de Côte-Envers et de la Tour route du Cellier. Il s'agit de sécuriser l'approvisionnement du secteur et la qualité de l'eau distribuée. Les travaux ont bien avancé malgré les conditions climatiques et devraient atteindre la route du Cellier qui connaîtra des coupures de circulation. Le raccordement du Mollard au réseau venant de Ste Marie d'Alvey : démarre.

1.3 MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le maire rappelle que le conseil s'était prononcé sur la création d'un poste d'attaché ou d'attaché principal pour l'accueil d'un nouveau DGS, mais la délibération n'a pas été prise, il faut maintenant confirmer la création d'un poste d'attaché territorial, qui sera détaché sur un emploi fonctionnel de directeur général des services (existant).

Le conseil crée ce poste.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.4 MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE (RIFSEEP)

Le régime indemnitaire regroupé au sein du RIF SEEP nécessite régulièrement des adaptations : celle-ci consiste à relever le plafond, actuellement assez bas, applicable aux catégorie A, tant en ce qui concerne l'IFSE (part fixe) que le CIA (part variable). Cette mise à jour traduit également le cas des référentes parmi les adjoint(e)s d'animation pour les cantines

Le Comité Technique du Centre de Gestion a émis un avis favorable dans sa séance du 13 janvier 2022.

Le conseil adopte cette modification.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.5 DETERMINATION DES CRITERES DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

La collectivité a l'obligation de mettre en place l'évaluation des agents par l'entretien professionnel. Un décret du 16 décembre 2014 encadre ses modalités d'organisation (convocation du fonctionnaire, entretien conduit par le supérieur hiérarchique direct, établissement du compte-rendu, notification du compte-rendu au fonctionnaire, visa de l'autorité territoriale, demande de révision de l'entretien professionnel).

Il appartient à chaque collectivité de déterminer les critères à partir desquels la valeur professionnelle de l'agent est appréciée, en tenant compte de la nature des tâches et du niveau de responsabilité. Ces critères, déterminés après avis du comité technique compétent, portent notamment sur :

- les résultats professionnels obtenus par l'agent et la réalisation des objectifs,
- les compétences professionnelles et techniques,
- les qualités relationnelles,
- la capacité d'encadrement ou d'expertise ou, le cas échéant, à exercer des fonctions d'un niveau supérieur

Le Centre de gestion a élaboré en concertation un nouveau document détaillant les critères et propose, après avis du Comité Technique, aux collectivités de les adopter.

Le Comité Technique du Centre de Gestion a émis un avis favorable sur ces documents.

Le conseil adopte les critères proposés, dont le tableau sera annexé à la délibération.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.6 VIDEOPROTECTION : SIGNATURE DU MARCHE ET DEMANDES DE SUBVENTION

L'année 2021 a été mise à profit pour élaborer avec le référent départemental sureté de la Gendarmerie le diagnostic permettant de lancer la consultation d'entreprises aptes à répondre à ce type de demande.

Les offres des cinq entreprises ayant répondu ont été analysées tant du point de vue technique que financier, avec l'aide technique de la Gendarmerie.

Aucune offre n'est apparue irrecevable comme ne répondant pas à l'attente et toutes ces entreprises ont la capacité de mettre en œuvre un tel projet.

Une commission type CAO s'est réunie pour examiner les offres à partir des grilles d'analyse présentées.

Au terme des comparaisons, la solution de Lease Protect est apparue la plus économiquement intéressante, tout en étant validée techniquement.

Côté financement, la Région aide à mettre en œuvre les dispositifs et subventionne jusqu'à 50 %, pour des projets plafonnés à 50 000 € HT. L'Etat a mis aussi en place un fond à l'objet plus large, plus difficile à obtenir et dont l'aide viendrait en déduction de celle de la Région.

Au terme des échanges et explications, le Conseil d'autorise le maire à signer le marché avec l'entreprise retenue pour un montant total de 73 370 € HT dont une première tranche ferme inférieure à 50 000 € et une seconde tranche optionnelle, et de demander la subvention de la Région pour la première tranche de 50 000 €.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.7 ETUDE SECURISATION TRAVERSEES ROUTIERES

La commande de l'étude ayant fait l'objet de l'offre d'ARTER + EPODE a été notifiée en décembre et la première réunion de lancement s'est tenue le 6 janvier.

Le Bureau d'étude complète dans un premier temps les données, avec des comptages et des observations des flux.

La prochaine réunion avec plus de contenu est prévue en fin de journée, afin de permettre la participation du plus grand nombre d'élus.

Par ailleurs, une demande de financement est partie dans le cadre de Petite Ville de Demain.

1.8 PLAN ECOLE MERISIER – CONVENTION DE MANDAT AU PROFIT DU SDES

La commune a adhéré au programme ACTEE de mise en œuvre d'actions d'efficacité énergétique, plus précisément au dispositif MERISIER mis en place par la Fédération des collectivités concédantes et régies, le SDES et le SMAPS.

Pour la mise en œuvre des audits énergétique de nos écoles éligibles, il convient de passer une convention de mandat avec le SDES afin de bénéficier des accords cadre conclus par celui-ci.

Les bureaux d'études mobilisables sont :

Akajoule
Phoenix Energie
Ing'Europe
AD3E

Le conseil autorise la signature de cette convention de mandat.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.9 OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS

La dernière DM de l'exercice avait doté plusieurs opérations qui peuvent continuer à être payées dans le cadre des restes à réaliser (ex : le gymnase, le clocher de Grésin...)

Pour les opérations nouvelles non dotées, il est possible d'opérer des ouvertures anticipées de crédit qui seront à reprendre dans le budget primitif 2022.

Quatre opérations méritent un tel calendrier pour ne pas être retardées :

| | |
|--|----------|
| - Ecole maternelle : installation d'un tableau blanc pour le numérique : | 376,01 € |
| - Rénovation jeu de boules : allongement bâtiment | 6 190 € |
| - Vidéoprotection 1 ^{ère} tranche | 50 000 € |
| - Réfection étanchéité toit terrasse avant aménagement | 55 500 € |

Le Conseil décide l'ouverture de ces quatre opérations.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.10 TERRAIN DE LA FRICHE DE CONTIN

Les derniers conseils municipaux avaient évoqué le projet d'acquisition pour la réalisation d'un bâtiment tertiaire plus un bâtiment d'activités plus commercial.

Suite à l'estimation des Domaines, une offre avait été faite pour une acquisition globale en l'état, à un prix tenant compte de la démolition à effectuer par le constructeur.

Début janvier, cette offre de prix forfaitaire en l'état faisait l'objet d'une acceptation, mais avec la demande de diviser au préalable le terrain en deux et de traiter séparément les deux parties avec deux porteurs de projets distincts.

Après consultation interne et discussion en municipalité, il a été pris acte de l'acceptation du prix, mais les modalités de division préalable n'ont pas été acceptées : il a été demandé de maintenir une acquisition globale et solidaire.

La réponse qui vient d'être faite accepte l'acquisition de l'intégralité de la parcelle, mais à condition que ce soit sans restriction sur les conditions de revente (acquéreur, activités, délai de dépôt de permis)

Le Conseil débat de ces échanges et arrête les orientations du mandat qu'il donne à l'exécutif pour la finalisation de l'accord.

1.11 AVENANT AU BAIL DE LA CENTRALE HYDRO-ELECTRIQUE

Lors du Conseil municipal de décembre, les porteurs du rachat d'HYDRO73 ont présenté leur projet de modernisation de la centrale hydroélectrique pour en tirer pleinement parti et ont exposé leur demande de revoir les loyers du bail sur une base évolutive plus fixe par rapport aux 10 % du chiffre d'affaires actuel.

Suite aux observations faites en séances, ils ont reformulé leur proposition, avec une part en pourcentage. La Commission de l'Environnement a examiné ces données et élaboré une contre-proposition qui a été transmise mi-décembre aux intéressés.

Ceux-ci l'ont trouvée trop dure et dans un souci de compromis ont proposé une solution à mi-chemin des deux dernières propositions. Cette dernière proposition a été détaillée dans un document remis hier et qui inclut un tableau comparatif.

Le Conseil débat des termes à retenir entre un retour à la proposition issue de la Commission de l'Environnement et la dernière proposition d'Hydro 73, en tenant compte des dispositions actuelles du bail et de l'investissement réalisé.

Au terme de ces échanges, le Conseil adopte la dernière proposition faite correspondant à un loyer cumulé estimé de 541 k€ sur la période restant à courir et à une possibilité de reconduction pour une période de 20 ans.

Délibération :

Contre : 3

Abstention : 4

Pour : 17

1.12 CESSION TERRAIN SUITE ALIGNEMENT

A l'occasion de la réalisation du lotissement des Terrasses de Chartreuse, un bornage a été fait le long des voies communales et a été validé par un arrêté d'alignement.

Cet arrêté fixe la limite de la voirie : il permet l'aménagement du Chemin du Carré et fixe la limite en haut de talus le long de la route du Bas Bachelin.

Or cette limite ne correspond pas tout à fait au relevé cadastral : quelques centiares sont délaissés pour être rattachés aux parcelles voisines. Le notaire chargé de la vente des lots demande une décision de la commune, ce qui a été analysé avec le géomètre-expert.

Il est proposé une cession de ces délaissés au riverain, largement compensée par les mouvements inverses le long du chemin.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.13 CONVENTION AVEC LA CCVG PROGRAMME DE VALORISATION TOURISTIQUE VIA RHONA

La CCVG a programmé la réalisation d'aménagements touristiques suite à l'étude menée pour valoriser l'accès à Via Rhôna. Une partie se situe sur le territoire de St Genix et sur des terrains communaux : installation d'une signalétique cohérente, aménagement des berges du Guiers, Equipement de la terrasse du bâtiment des services techniques, réalisation d'une voie piétonne et cyclable vers le Jasmin et aménagement d'un point de vue aux Fils. La CCVG a obtenu le financement de ces projets en 2021, mais si elle les réalise directement sur les propriétés communales, elle ne récupère pas le FCTVA. C'est pourquoi elle propose une convention de mise à disposition qui ne remet pas en cause la propriété communale et répartit l'entretien.

Cette convention nécessite encore un peu de travail : sont évoqués dans la discussion :

- la commune n'est pas propriétaire de toutes les parcelles citées : il faut les distinguer
- le cas de la terrasse du bâtiment communal mérite plus de précautions
- les projets sur la signalétique ne sont pas à jour
- la commune devra participer au choix du mobilier urbain à implanter sur la terrasse du bâtiment.

Sous réserve de ces mises au point, le Conseil donne son aval à cette convention pour ne pas retarder l'engagement de la maîtrise d'œuvre et autorise le maire à la signer.

Délibération :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité

1.14 POINT PETITES VILLES DE DEMAIN

Les groupes de travail composés se lancent début février : chacun a reçu le calendrier des réunions programmées.

Un séminaire d'une journée se tient demain 27 janvier, commun aux démarches PVDD des Pont de Beauvoisin et de Saint Genix. Il rassemblera une quarantaine d'acteurs à la Maison du Lac.

La commune a candidaté et a été retenue pour la mise en œuvre d'une opération « Mon centre-bourg a un incroyable commerce » : il s'agit d'une intervention de mobilisation pour redynamiser les implantations commerciales dans le centre-bourg, avec un point fort programmé les 20 & 21 mai. Cette opération est conduite par le bureau d'étude Auxilia avec le co-financement de la Banque des Territoires.

1.15 AUTRES DOSSIERS DES COMMUNES DELEGUEES

Rien à signaler qui n'ait pas été déjà évoqué plus haut.

1.16 COMPTE RENDU DES ACTES PRIS PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Signature de demandes de subvention : rénovation école élémentaire à la DETR
programme d'éclairage public à la DETR et au SDES

Signature d'une convention d'adhésion au subventionnement des études de Petite Ville de Demain
Signature d'une demande de subvention Petite Ville de Demain pour l'étude ARTER-EPODE

Renouvellement de quatre contrats à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité

2. Compte-rendu des Commissions

2.1 AFFAIRES SCOLAIRES ET CONSEIL MUNICIPAL JEUNES (MARIE-FRANCE PICARD)

La Commission se réunit le 17 février.

L'application des protocoles aux scolaires a évolué en début d'année : s'il n'y a plus de classe fermée, le virus et son variant circulent tant parmi les élèves que les enseignants et les personnels communaux, multipliant les arrêts et dépistages, avec la multiplication des autotests.

Le Conseil Municipal Jeunes se réunit régulièrement : le 10 janvier, ils ont enregistré une vidéo publiée sur Panneau Pocket. Prochaine séance le 7 février.

Pour le secteur du Mont Tournier, la semaine est fortement marquée par la décision de fermeture de la cantine sans préavis lundi, pour la semaine, déclenchant l'incompréhension des parents invités à fournir des repas froids apportés par les élèves. La communication semble avoir été défailante et il est fait remarquer que les autres cantines, confrontées au même type de problème, continuent d'accueillir les élèves, avec des remplacements, des modifications d'horaire ou la mobilisation d'élus. Les élus au SIVU insistent pour qu'une solution soit en place dès lundi pour la semaine prochaine.

2.2 TRAVAUX ET PREVENTION DES RISQUES (JEAN-PIERRE DREVET)

La commission se réunit le 2 février.

Rien à ajouter aux **points § 1.2 et 1.7** ci-dessus.

2.3 ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE (BERTRAND PUGNOT)

La commission s'est réunie le 15 décembre

Elle a traité notamment de la contre-proposition pour la centrale (cf. **point § 1.11**)

2.4 VIE ASSOCIATIVE ET CULTURE (JEAN-MARIE KREBS)

La commission s'est réunie le 2 décembre.

Les animations prévues au premier semestre sont passées en revue. Le tableau prévisionnel montre que les salles sont très réservées et qu'il reste déjà peu de possibilités. Sollicitée par des associations extérieures à la commune pour obtenir des créneaux dans les gymnases, la commission décide d'étudier les possibilités et de mettre éventuellement en place un tarif de location.

Malgré les difficultés, la bibliothèque a fonctionné presque normalement. Les actions vers nos aînés et les écoliers vont être relancées. La mise en place de l'antenne de Grésin va être poursuivie.

Les partenariats avec l'Espace Malraux et la Compagnie Théâtre Chapiteau de Chambéry ont été relancés. Le jeudi 3 février c'est un spectacle de danse qui se déroulera dans la salle J. Bouchard. Un projet de programmation de "La peste" est en cours.

La commission se réunira le 16 mars pour préparer les procédures d'attribution des subventions.

2.5 AFFAIRES SOCIALES (REGINE BARBIN)

La Commission est convoquée pour le 10 février.

3. Actualités intercommunales

3.1 COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS

Bureau communautaire du 7 décembre 2021

Conseil communautaire du 14 décembre 2021

Bureau communautaire du 11 janvier 2022

Conseil communautaire du 25 janvier 2022

01-Demandes de subventions DETR et DSIL au titre de l'année 2022

02-Détermination des critères de l'entretien professionnel annuel

03-Modalités de remboursement des frais de déplacement des agents

04-Création d'un contrat de projet affecté au service RH

05-Convention pour la compensation financière du transfert du CET d'un agent radié des cadres pour mutation

06-Modification du tableau des emplois

07. Avenant convention d'entretien linge de la crèche Graines d'éveil Pont de Beauvoisin par le CIAS Val Guiers

-Point sur l'avancement des travaux des Commissions

-Informations du Président

Commission Enfance du 31 janvier 2022

- Présentation du CA 2021 de la Direction Enfance Jeunesse et préparation budgétaire 2022

- Réflexion sur les axes stratégiques 2022 et définition des priorités

Commission Tourisme du 9 février 2022

Ordre du jour à définir

Commission Développement Economique du 14 février 2022

1/PETITES VILLES DE DEMAIN

• • Point d'avancement (intervention de Victoria Charlet-Ravanel et Florence Mensah)

2/ BILAN DES AIDES ECONOMIQUES AUX ENTREPRISES EN 2021

• • Présentation du bilan des aides (Intervention Marie PAYART)

• • Les aides potentielles pour 2022 (reconduction FRU ? / Appel à Projet BPI France...)

3/ ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

• • Intervention d'IMAFRICHES

• • Etat des ventes par ZAE

4/ PREPARATION BUDGETAIRE 2022

• • Stratégie de développement économique : enjeux pour le territoire Val Guiers

Bureau communautaire du 15 février 2022

Conseil communautaire du 22 février 2022

3.2 SYNDICAT MIXTE DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD (SMAPS)

Les réunions se poursuivent pour mettre en place un dispositif Habitat suite à l'étude menée.
Le SMAPS est le lieu d'échanges avec le département sur une nouvelle génération de Contrats territoriaux (CTS).

3.3 SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Sur les travaux, cf. **point § 1.2.2** de l'OJ

3.3.1 SICTOM

Le nouveau syndicat est en place, dénommé SYCLUM, et a installé son bureau.

3.3.2 SIAGA

Une réunion s'est tenue sur le projet de passerelle sur le Guiers. Trois sites ont été étudiés immédiatement à l'amont de la Réserve Naturelle, avec une préférence pour le site médian.

3.3.3 EIRAD

L'entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication a fait passer un rapport sur son activité sur le territoire de la commune de St Genix les Villages.

4. Questions diverses

4.1 CALENDRIER

Prochain Conseil : à programmer dans un mois, avant le conseil adoptant le budget primitif première quinzaine d'avril.

Séance levée à 23h50.